

## **La Communauté de communes recrute pour JUILLET-AOÛT en contrat saisonnier des agents de collecte des déchets ménagers (Ripeur)**

### **Missions**

L'agent affecté à la collecte des déchets ménagers et assimilés, travaille au sein d'une équipe constituée d'un chauffeur et d'un ou deux ripeurs selon le planning (ramassage des ordures ménagères, des encombrants, du tri sélectif et des dépôts sauvages).

**Savoir-être** : savoir travailler en équipe, être dynamique, ponctuel, poli et discret.

### **Savoir-faire** :

#### **Collecte des déchets ménagers et assimilés**

Rouler les conteneurs et les charger sur le lève-conteneur  
Remettre les conteneurs en lieu et place,  
Déblayer et nettoyer la chaussée en cas de déversement.

#### **Vigilance sur les risques liés à la circulation, à la collecte ou au déchargement**

Respecter l'ordre de collecte et le planning prévu,  
Respecter les usagers et éviter les nuisances sonores, etc.  
Assister et guider le chauffeur dans ses manœuvres  
Mettre en œuvre les consignes de sécurité et prévenir les risques liés à la circulation et aux manœuvres du véhicule,  
Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité des risques liés à la manipulation des déchets

#### **Vérification des déchets collectés et signalement des dépôts sauvages**

Effectuer un contrôle visuel des déchets collectés et signaler toute anomalie au chauffeur

### **Contraintes et difficultés spécifiques** :

Travail en extérieur,  
Port des équipements de protection individuelle (chaussures, gants...),  
Horaires : 35 heures hebdomadaires du lundi au vendredi de 5 h 30 à 12 h 30, le samedi ou un jour férié situé en semaine pourra être travaillé selon les besoins et rémunéré en heures supplémentaires.  
Station debout prolongée et manipulation de charges  
Le vaccin du tétanos est recommandé  
Permis B souhaitable

### **Informations complémentaires**

La rémunération mensuelle brute est de **1546,39 €** (conformément à la base de l'indice brut 354 indice majoré 330 de l'échelon 1 de la grille indiciaire de l'échelle C1 du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux) pour **une durée de travail de 35 heures hebdomadaires**.

Lieu de travail : quai de transfert des déchets ménagers à Montauroux (Quartier Fondurane)

### **Dépôt des candidatures avant le 25 mai 2021** :

<b><i>Par courrier :</i></b>	<b><i>Par mail :</i></b>
CV + lettre de motivation à: Communauté de communes du Pays de Fayence Mas de Tassy – 1849 RD19 - CS 80106 83440 TOURRETTES	<a href="mailto:rh@cc-paysdefayence.fr">rh@cc-paysdefayence.fr</a>